

INFOMURAT

bulletin d'information trimestriel



PAGE 4

Travaux : fins de chantiers

PAGE 6

Lumières d'été

PAGE 11

Opération «Façades»

n°114 OCTOBRE 2024



www.murat.fr

 Ville de Murat

 Cinéma de Murat - L'Arverne

SOMMAIRE

- 4 DOSSIER**
Travaux : fins de chantiers
- 6 FOCUS**
Lumières d'été
- 7 EN BREF**
AGENDA
- 8 REGARDS**
Ces derniers mois
- 9 ASSOCIATIONS**
Association Shiatsu-Do
- 10 HAUTES TERRES COMMUNAUTÉ**
Dompter son ordinateur !
- 11 INFOS PRATIQUES**
Opération «Façades»
- 12 HISTOIRE LOCALE**
Antoine Pissavy, l'aviateur



LE SAVIEZ-VOUS ?

RÉPONSE À LA QUESTION DU N°113 :

En quelle année fut créé à Murat le festival de folklore Mondes Croisés ?

Baptisée Festival international de folklore, Danses et Musiques du Monde ou encore Mondes Croisés, cette manifestation, qui fut l'une des plus importantes et des plus rayonnantes des 40 dernières années, a été créée en 1986. Sous l'égide de Michèle Boutoute, c'est un noyau de danseurs et de musiciens appartenant au groupe folklorique « La Bourrée de Murat » (créé en 1956 par le pharmacien Henri Joannon) qui organisa le premier spectacle d'un festival qui allait connaître un succès considérable et perdurer pendant presque 30 ans. La France (représentée par La Bourrée de Murat et celle de Saint-Flour), l'Espagne et la Yougoslavie furent les 3 pays qui participèrent à cette première édition, il y en eut le double dès 1988. Bientôt se succédèrent chaque été à Murat des groupes venus du monde entier : Argentine, Colombie, Mexique, Grèce, Hongrie, Tchécoslovaquie, Bulgarie, Russie, Inde, Népal, Corée, Japon, etc. Le festival évoluera vers des formes musicales plus exigeantes et donnera ses derniers concerts en 2011.



LA QUESTION DU N°114 :

Quelle est la date de la création de la Caisse d'Épargne de Murat ?

LE MOT DU MAIRE

Elu en 2014, conseiller délégué au cadre de vie puis adjoint au personnel en 2020, Christian Gras participait aussi inlassablement à la gestion du cimetière, à l'acquisition et la disposition des décorations de Noël, à l'organisation des cérémonies officielles ou encore à celle du feu d'artifice de la fête nationale. Seule la maladie a pu ralentir puis interrompre son action communale. Un froid glacial s'est abattu sur les membres du Conseil municipal à l'annonce de son décès : ultime symbole il rendait son dernier souffle alors que nous siégeons dans cette assemblée à laquelle il appartenait depuis 10 ans. Nos pensées émues et affectueuses vont vers sa famille, ses amis et ses proches.



Les inaugurations officielles, qui présentent à nos partenaires les projets réalisés avec leur appui financier, sont l'aboutissement d'un long processus qui s'étend, depuis la décision, les études et la recherche de financement, jusqu'à la maîtrise d'œuvre, la consultation des entreprises et l'exécution des travaux. Cet automne voit la fin de quelques chantiers parmi les plus importants et le bulletin municipal y consacre son dossier d'ouverture.

Selon les mots des organisateurs, c'est « *un rendez-vous hors du temps et inclassable* » que le festival « Lumières d'été » offre depuis 3 ans, et qui s'installe dans le paysage des manifestations estivales. L'idée initiale, qui perdure, était de faire se côtoyer les arts et les artistes, d'exposer les œuvres, de favoriser les rencontres et les échanges avec un public diversifié. Si ce festival s'est étendu, Murat en reste le cœur d'origine et le lieu privilégié des différentes animations : c'est le focus de ce 114^{ème} numéro.

Cela fait 14 ans que le Shiatsu-Do s'est implanté à Murat et développe ses activités au centre Léon Boyer par des ateliers en groupe, des séances individuelles ou des stages de formation. Dans sa page réservée aux associations, le bulletin municipal vous invite à découvrir cette discipline « énergétique ». Depuis maintenant 6 ans un espace est aussi dévolu à la Communauté de communes : Hautes Terres a choisi d'y aborder le thème de la fracture numérique en proposant des ateliers de formation à l'informatique.

Au cours des années 1930, certains hommes ont connu une vraie notoriété, essentiellement en France, mais parfois même au-delà de l'Hexagone. Les traumatismes de la Seconde Guerre mondiale, puis leur mort précoce, ont estompé dans la mémoire collective les exploits de ces héros. Ainsi, 74 ans après son décès, qui se souvient encore d'Antoine Pissavy, un enfant du Cantal, un Auvergnat de Paris qui n'a jamais oublié sa terre natale, un fils de paysan qui avait les pieds sur terre et la tête dans les nuages ? Info-Murat, dans sa rubrique historique, répare cette injustice et remet en lumière la vie de celui qu'on appelait ici « l'aviateur ».



Info-Murat, bulletin d'information municipal gratuit. Édité par la municipalité de Murat.

Directeur de la publication : Gilles Chabrier. **Responsable de rédaction** : Christian Pichot-Duclos.

Comité de rédaction : Pierrick Roche, Danielle Rolland, Béatrice Thomas, Ociane Picot/Marine Pignol.

Impression : mairie de Murat. **Tirage** : 1 500 exemplaires.



Travaux :

FINS DE CHANTIERS

Certains travaux se déroulent sous les yeux de tous les citoyens, et chacun peut en mesurer les désagréments, en observer l'évolution, puis en apprécier le résultat final. Ce fut le cas des travaux d'embellissement du centre-ville, notamment ceux de l'aménagement de la place de l'Hôtel-de-Ville qui se sont achevés par des plantations dont la croissance rapide a transfiguré en quelques semaines le visage de cet espace public.

D'autres chantiers moins spectaculaires, moins visibles car cantonnés à l'intérieur des bâtiments en réhabilitation ou plus éloignés du centre-ville et générant moins de nuisances de stationnement ou de circulation, sont parvenus cet automne à leur phase finale et méritent que le bulletin municipal s'y attarde. S'ils sont plus discrets ils n'en sont pas moins cruciaux pour l'amélioration ou la création de nouveaux services à la population et représentent des investissements considérables qui, sans l'appui financier du Département, de la Région, de l'Etat ou de l'Europe, n'auraient pu être réalisés sans une augmentation du taux des taxes locales.

Ainsi le bâtiment de l'Hôtel de ville, en parallèle avec l'aménagement de son parvis, a été entièrement rénové : mise aux normes sécurité incendie et accessibilité (rampe d'accès extérieure, ascenseur), isolation des locaux, réorganisation des services, peintures et

finitions, travaux dont les Muratais ont pu découvrir en partie l'ampleur lors des 3 journées électorales du début de l'été.

La micro-crèche du centre Léon Boyer, qui a accueilli ses premiers enfants lors de la rentrée de septembre 2023, s'est vu adjoindre cette année un jardin d'éveil dont l'aménagement (mise à niveau du sol, création d'une passerelle d'accès, construction d'une pergola) s'est inscrit dans un projet plus vaste de réorganisation de l'espace du rez-de-chaussée autour de la médiathèque (mur de soutènement en pierres, plantations). Pour offrir ce nouveau service à la population, qui génère 4 emplois pleins et un emploi d'apprentie, la collectivité a globalement dû mobiliser 700.000,00 € HT (études, maîtrise d'œuvre, aménagement intérieur, jardin d'éveil, mobilier) dont 70 % du montant total a été apporté par la Caisse des Allocations Familiales (33%), l'Union Européenne (28%), la MSA, le Conseil départemental et l'Etat.



L'opération d'entretien, de rénovation et de création de la zone sportive et conviviale de la Croix-Jolie (réfection de 2 terrains de tennis, ouverture d'un « city-park », mise en place de passages sélectifs aux entrées, réparation de la main courante et mobilier urbain) s'est achevée par l'installation de toilettes publiques écologiques (toilettes sèches avec traitement des effluents par lombricompostage) et la plantation d'une haie par les écoliers. Le montant des investissements nécessaires à la mise en œuvre de ce nouveau pôle familial et sportif s'élève à 285.000,00 € HT, subventionné à 65 %, essentiellement par l'Agence Nationale du Sport (144.000,00 €), la Région, le Département et l'Etat.

Il était aussi primordial d'engager d'importants travaux dans le gymnase municipal pour assurer la pérennité d'un équipement qui a maintenant plus de 40 ans. Les nombreuses fuites de la toiture et la dégradation inquiétante du sol sportif allaient rendre cette enceinte dangereuse pour les licenciés des clubs ou les scolaires et inutilisable pour des compétitions de haut niveau, alors même qu'une équipe féminine de handball se hisse cette année en Nationale 3.

La couverture en bac acier (environ 1000 m²) a été recouverte d'une languette de laine de roche (améliorant son classement au feu), d'un isolant de 40 mm d'épaisseur et d'une étanchéité monocouche fixée mécaniquement pour près de 90.000,00 € HT.

Le sol sportif (aire de jeux 880 m²) est soumis aux contraintes conjuguées de la sécurité et du sport : classement au feu, efficacité acoustique, résistance, épaisseur, classement environnemental, normes de déformation, de glissance ou de rebond de balle. La solution retenue a été celle d'un sol d'excellence (l'équipe de France de hand pourrait s'y produire en compétition) composé d'un système de plancher bois destiné à absorber les déformations surfaciques, recouvert d'un sol sportif professionnel de type P1. Ce marché de travaux comprenant en outre la dépose du sol existant, le rebouchage des ancrages, le grenailage de surface ainsi que le traçage et la peinture des lignes des aires de jeux, a été attribué à une entreprise locale pour un montant de 145.748,00 € HT. L'investissement nécessaire à la mise en œuvre de ces travaux indispensables de réfection a été pris en charge à

hauteur de 40 %, par l'Etat (20 %), la Région (14 %) et le Département (6 %).

A noter que les licenciés du club de hand ont assuré bénévolement la peinture de la totalité des parois verticales du gymnase (ne laissant à la charge de la commune que le paiement des fournitures) conférant à cet équipement, en complément avec les lignes multicolores du sol, un remarquable coup de jeune.



LUMIÈRES D'ÉTÉ : un événement qui perdure



Un comédien, un cinéaste, un sculpteur, deux peintres, deux écrivains et cinq musiciens sont venus croiser leurs expériences au cours de l'événement culturel de la saison touristique proposé pour la 3^{ème} année consécutive par l'association « Lumières d'été », co-présidée par Patrice Cros et Claude Legrand.

Une exposition, un spectacle déambulatoire, un débat littéraire et cinématographique rythmé par une musique traditionnelle, et pour finir, une confrontation musicale exceptionnelle et improbable, ont été les points d'orgue d'un festival dont le contenu qui se veut exigeant demeure pourtant accessible à tous.

Le vernissage de l'exposition, accueillant sous le pavillon des halles les œuvres juxtaposées du peintre Jean-Baptiste Lyonnet et du sculpteur Sébastien Chartier, a été le prélude au spectacle déambulatoire de Christophe Chaumette. Ce comédien y a évoqué, dans les sites remarquables de la Petite Cité de Caractère (Halle, Collégiale, placette

d'Armagnac ou Hôtel de ville), par la lecture scénarisée de rapports officiels, de récits, de prêches religieux ou d'articles de presse, l'épopée sanglante de la bête du Gévaudan.

Réunis dans ce même lieu, l'écrivain aventurier Morgan Segui, le romancier italien Gian-Marco Parodi et le cinéaste cantalien Léo Pons ont engagés un dialogue inédit ponctué par la musique de Patrice Rix, vielliste et accordéoniste, et par la projection du film de Léo Pons « Le Buron », un court métrage tourné dans le Cantal et distingué, excusez du peu, dans un festival de Los Angeles.

C'est un concert impromptu et rare qui est venu clore le 3^{ème} opus muratais de ce carrefour des arts par une séquence musicale exceptionnelle, mariage d'une tradition tzigane instinctive et viscérale avec celle, académique et cérébrale, de la musique classique. Le groupe « Diamant tzigane », un violoniste, un guitariste et une chanteuse (tsiganes russes et ukrainiens pour donner du piment à la rencontre), accompagné par Gauthier Herrmann, un violoncelliste classique (20 ans de conservatoire) ont offert au public une prestation unique, un tourbillon musical allant des cantiques de Bach aux rythmes échevelés du jazz manouche.

Des peintres, des sculpteurs, des photographes, des musiciens, des écrivains, des comédiens, ce sont les artistes qui font les belles heures des « Lumières d'été ». Marie-Hélène Lafon ou François Cassingena-Trévedy pour la littérature, Guido Balestracci et sa viole de gambe ou Patrice Rix, avec sa vielle et son accordéon pour la musique, Claude Legrand et Sylvie Pons pour les arts plastiques ou encore les élèves du Conservatoire d'Annecy pour le théâtre, ont déjà étoffé le programme des 2 précédentes éditions de cet événement culturel original dont la finalité est de donner raison au précepte énoncé par Robert Filliou : « *L'Art, c'est ce qui rend la vie plus intéressante que l'Art* ».



EN BREF

LA FÊTE DES CORNETS À 20 ANS !

Météo idéale et affluence record dimanche 15 septembre pour les 20 ans de la Fête des cornets de Murat. Le collectif d'organisation avait mis les petits plats dans les grands pour donner de l'éclat à cette manifestation qui demeure depuis l'origine la plus importante animation de la ville. Près d'une tonne de garniture (foie gras/griotte ou chou-fleur/chorizo pour les nouveautés) et 24.000 cornets (4.000 de plus que l'an passé) n'ont pas suffi à rassasier les peut-être 30.000 gourmands venus fêter dignement le 20^{ème} anniversaire de cet événement incontournable de la gastronomie. Ceux, arrivés après 16 heures, privés de dessert, purent déambuler dans des rues noires de monde, découvrir de petits spectacles de rue ou de danse, s'étourdir aux rythmes de bandas tonitruantes avant de profiter pendant de 2 heures d'un concert de clôture exceptionnel mettant à l'honneur les tubes des années 80. Un très grand cru !

DU NEUF À LA MÉDIATHÈQUE ET À LA COMMUNICATION

C'est le 1^{er} novembre 2007 que Cécile Brégroux prenait les rênes de la bibliothèque municipale (située à l'époque au rez-de-chaussée de l'Hôtel de ville), avant de présider pendant 10 ans aux destinées de la médiathèque du centre Léon Boyer. Après 17 ans de service, elle a décidé de relever d'autres défis dans une préfecture de la région Centre-Val-de-Loire. C'est une jeune femme de 32 ans, Anne-Laure Debon (elle a été libraire et professeur-documentaliste) qui va lui succéder à ce poste. Cantalienne depuis peu et originaire d'Alsace, mère de 2 enfants, elle se passionne pour la lecture, l'histoire ou la généalogie.

Ociane Picot, pour sa part, quitte son poste de la communication et c'est Marine Pignol, récemment diplômée en développement territorial, événementiel et tourisme, qui la remplace. Marine est originaire de Saint-Flour, elle a 24 ans, elle aime les sports collectifs, le chant choral et la danse.



AGENDA

OCTOBRE

CINÉ-RENCONTRE

Avec Antoine Page, réalisateur
Mardi 8 - Cinéma

CONCERT ADELE COYO

Jeudi 10 - Médiathèque

COMICE AGRICOLE

Dimanche 13 - Parking Foirail

CINÉ-RENCONTRE

Avec le CADA de Saint-Flour
Mardi 15 - Cinéma

HALLOWEEN

Jeudi 31 - Halle

NOVEMBRE

CÉRÉMONIE

Lundi 11 - Place du Balat

CONFÉRENCE

Au cœur des volcans, requiem
Mardi 12 - Cinéma

CONFÉRENCE

Parc Naturel des Volcans d'Auvergne
Mardi 19 - Cinéma

CONCERT CHORALE

Par Changer d'Airs
Dimanche 24 - Halle

DÉCEMBRE

TELETHON

Dimanche 1^{er}

L'ÉCIR HIVERNAL

Par la Voie de l'Écir
Vendredi 6 et Samedi 7

PROJECTION

Concert de la Philharmonique de Paris
Mardi 17 - Cinéma

MARCHÉ DE NOËL

Dimanche 22 - Cœur de ville

REGARDS



1. INAUGURATION DU GYMNASE

7 septembre 2024

Inauguration des travaux de rénovation du gymnase en présence de Martine Guibert, conseillère régionale, Bruno Faure, président du Conseil départemental et Romain Hélard, sous-préfet de Saint-Flour.

2. FÊTE NATIONALE

14 juillet 2024

Comme chaque année, les festivités du 14 juillet se sont déroulées de façon rituelle : feu d'artifice, bal populaire, démonstration des pompiers et cérémonie au Monument aux Morts.

3. MARCHÉS DE PAYS

Été 2024

Tous les mardis de juillet et d'août 2024 : très beau succès des marchés de pays place Marchande, rythmés par des animations musicales de qualité.

4. 11^{ÈME} FESTIVAL DES MÉTIERS D'ART

5 août 2024

41 artisans d'art s'étaient donné rendez-vous à Murat pour le 11^{ème} Festival des Métiers d'Art qu'organise la commune depuis l'été 2014. Venu de 20 départements différents, ces artisans et artisanes (56% sont des femmes) ont pu présenter leurs oeuvres et leurs savoir-faire en 7 lieux répartis dans la ville.

5. LE SPORT À L'HONNEUR

7 septembre 2024

En marge de l'inauguration des travaux d'aménagement du Parc de loisirs sportifs de la Croix-Jolie et de la toiture et du sol du gymnase la municipalité de Murat avait choisi le jour du Forum des associations pour distinguer les sportifs de la commune dont les résultats en 2023-2024 ont été les plus probants.

ASSOCIATION SHIATSU-DO



L'association Shiatsu-Do Murat est présente à Murat depuis 2010.

Le Shiatsu est une discipline énergétique d'origine japonaise ; il s'inspire des connaissances et de la philosophie de la Médecine Traditionnelle Chinoise. Le Shiatsu repose essentiellement sur une technique de pressions stables et continues, exercées au moyen des doigts ou des mains sur les méridiens ou sur les points d'acupuncture des méridiens.

Le Shiatsu peut être exercé par tout un chacun : c'est parce qu'il est simple que le Shiatsu est aussi un art qui se pratique en famille et entre amis. Au Japon on dit : « La pression des mains fait jaillir la vie »

Activités proposées :

- **Ateliers de Shiatsu Familial et de Do-in :**

Il s'agit d'un travail en groupe. A chaque atelier il est présenté un exercice qui est ensuite reproduit sur une autre personne. Le travail s'effectue à deux, l'exercice est effectué une fois comme donneur et une fois comme receveur. Egalement il est travaillé des exercices à reproduire sur soi-même, ce sont des exercices d'étirements et de Do-In (auto Shiatsu). Ces ateliers n'ont aucune intention de soins, et recherchent avant tout la détente et le bien être.

Ateliers mensuels au centre Léon Boyer (inscription à la saison ou à l'atelier).

- **Formation de Praticien en Shiatsu :**

Pourquoi ne pas vous lancer dans une formation en Shiatsu à la rentrée pour découvrir et apprendre cette discipline énergétique japonaise. L'association vous donne la possibilité de vous former à cette discipline de façon traditionnelle et sérieuse, que vous recherchiez une orientation professionnelle, que vous recherchiez une approche de loisirs ou de bien être. Il existe plusieurs possibilités pour suivre cette formation qui se déroule sur des week-ends au centre Léon Boyer.

Une nouvelle session s'est ouverte fin septembre (dossier sur demande).

- **Marches énergétiques :**

L'association organise des marches énergétiques sur Murat et les environs. Il s'agit d'une marche (accessible à tous) dans les bois où il vous sera présenté des exercices de Do-In (auto-shiatsu) et des exercices d'étirements sur plusieurs endroits du parcours.

- **Séances individuelles :**

Les séances individuelles se réalisent sur rendez-vous en fonction de vos disponibilités et celles du praticien. Le praticien, Gilles FLORENT, est enseignant et praticien depuis de nombreuses années, titulaire du titre professionnel de Spécialiste en Shiatsu.

Une séance se déroule sur une durée de 50 minutes à 1heure 15; le receveur est allongé au sol sur un futon et reste habillé (tenue souple et ample). Dans un premier temps le praticien vous écoutera attentivement pour connaître les raisons de votre venue, vous posera quelques questions et effectuera un bilan énergétique afin de définir votre état et orienter son travail. Le Shiatsu se dispense selon les problématiques et pathologies du receveur mais se pratique aussi à titre préventif.

Les Japonais disent : « je suis en bonne santé, je vais voir un praticien pour le rester »

Informations et renseignements complémentaires :

Site internet : <https://shiatsudomurat.e-monsite.com/>

Tél. : 06.70.89.09.21 - Mail : gillesflorent@wanadoo.fr



DES ATELIERS NUMÉRIQUES

pour dompter son ordinateur

Qui n'a jamais pesté après son outil informatique ? Qui ne s'est pas demandé où pouvait bien être passé le fichier qu'il venait de télécharger ? Qui ne s'est pas retrouvé démuni en essayant de télécharger les photos de son téléphone vers son ordinateur ?

Grâce aux ateliers numériques proposés par la conseillère numérique de Hautes Terres Communauté, soyez zen et devenez autonome !

Hautes Terres Communauté se mobilise pour promouvoir l'inclusion numérique en lançant un programme d'ateliers numériques gratuits à destination de tous les habitants. Ces ateliers, qui ont débuté en septembre 2024, se tiendront dans les Maisons des Services du territoire. Sur Murat, les ateliers ont lieu les lundis après-midi et durent deux heures.



Ils sont conçus pour répondre aux besoins spécifiques des débutants et sont animés par la conseillère numérique. Au programme, des thématiques essentielles telles que les bases de l'informatique, le rangement de son ordinateur, la navigation sur Internet, la sécurité en ligne, ainsi que la gestion des emails.

Aucun prérequis n'est nécessaire si ce n'est de savoir utiliser une souris. Des ordinateurs peuvent être prêtés sur demande, il est toutefois recommandé de venir avec son propre ordinateur portable pour apprendre à mieux l'utiliser.

Témoignage :

« J'ai participé aux ateliers numériques à la maison des services. Ils m'ont permis, moi qui étais néophyte en la matière d'agrandir mes connaissances.

Avec l'enseignement averti de la Conseillère numérique, je sais déjà ce qu'il faut faire et surtout ne pas faire pour s'éviter les problèmes. Désormais je sais utiliser la clé USB afin de créer des dossiers, les supprimer, transférer des photos de mon ordinateur sur la clé de mon portable sur le PC.

J'ai aussi appris à éviter toutes les techniques frauduleuses par lesquelles on pourrait divulguer des données personnelles.

Sans compter que ces ateliers se déroulaient dans la bienveillance, avec notre animatrice à l'écoute de chacun, patiente et compréhensive »

Christiane

Le premier atelier se tient le 21 octobre 2024, n'hésitez pas à contacter Sophie AICHAOUI pour toute information complémentaire ou pour vous inscrire au 06 70 81 83 86

Retrouvez plus d'informations sur www.hautesterres.fr > /territoire-vie-facile/maisons-des-services-numerique/ateliersnumeriques/





RAVALEMENT DE FAÇADES : **l'opération se poursuit et s'élargit**

La commune a fait de la revitalisation et l'embellissement de son cœur de ville une priorité afin de faciliter l'accueil de nouveaux habitants, l'ouverture de nouveaux commerces, l'installation de nouveaux artisans et de mieux recevoir le plus grand nombre de touristes.

Le label « Petite Cité de Caractère », obtenu en 2015 et renouvelé en 2021, porte d'accès au dispositif régional « Village remarquable », a permis à la commune d'engager une fructueuse collaboration avec le Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes pour mettre en place en 2018 une opération « Façades » destinée à inciter financièrement les propriétaires privés à entreprendre la réfection des enduits extérieurs de leurs biens dans le périmètre du cœur historique du bourg de Murat. Ainsi une subvention exceptionnelle de 40 % du montant des travaux HT de ravalement (plafonnée à 10.000 €) financée par moitié par la commune et la Région Auvergne-Rhône-Alpes a pu être attribuée à 33 dossiers de rénovation depuis 2019.

Comme à l'origine, ce sont les travaux de ravalement de façades qui sont concernés par cette opération, mais maintenant, la rénovation ou le remplacement des vitrines des commerces vacants sont également éligibles à la subvention.

Le périmètre de l'opération s'est élargi à l'ensemble du cœur de ville du bourg de Murat.

Pour pouvoir bénéficier du soutien financier des collectivités, il est obligatoire d'avoir obtenu les autorisations administratives nécessaires : demande préalable de travaux ou permis de construire.

Il est strictement interdit d'entreprendre les travaux avant l'attribution officielle de l'aide publique.

Les formulaires de demande de subvention auprès de la mairie et du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes, (disponibles à l'accueil de l'Hôtel de ville ou téléchargeables sur le site www.murat.fr) doivent être déposés en mairie avant le 1^{er} février 2025.

Les travaux devront être achevés au plus tard le 31 août 2027, ultime date de dépôt en mairie des pièces justificatives de paiement.

ANTOINE PISSAVY, l'aviateur

En son temps, Alexandre Vialatte, le chantre de l'Auvergne, gravait dans le marbre littéraire le caractère farouche des habitants de son pays : « *ils partent, ils annexent une capitale, mais fidèles à leur patrie, ils reviennent mourir au pays* ». En 1950, c'est à bord d'un petit avion – la passion de sa vie – que le président de la Société Nationale des Constructions Aéronautiques du Nord, très affaibli par une longue et douloureuse maladie, rejoint son Cantal natal. Il meurt à Murat le 9 octobre, dans la maison de l'avenue du docteur Mallet (aujourd'hui la résidence des Breuils), qu'il avait acquise en 1937. Ses obsèques sont célébrées le 12 octobre en l'église Notre-Dame-des-Oliviers - une autre cérémonie religieuse sera organisée plus tard à Paris - avant qu'il ne soit inhumé au cimetière de Murat.

Pour cet enfant du Cantal, c'est la fin d'une vie courte, mais bien remplie : bachelier (sciences, langues et philosophie), docteur en droit et licencié-ès-lettres, professeur de droit commercial à l'école Polytechnique, chevalier de la Légion d'honneur, médaillé de la Résistance, officier de l'Instruction Publique, pilote émérite qui a survolé l'Europe, l'Indochine et l'Afrique...



Antoine Pissavy est né à Celles le 4 octobre 1901 chez ses grands-parents maternels, car ses parents habitent à Chavagnac, une commune proche, où ils seront fermiers jusqu'en 1938. Mais, comme beaucoup d'autres, ce fils de paysan ne tardera pas à déployer ses ailes au-delà du département et même de l'Auvergne. Parisien, bachelier, puis étudiant, il mène de front les études de droit de l'Ecole Coloniale et celles de l'Ecole de Sciences Politiques. Il n'oublie pas pour autant sa terre natale et relance en 1923 l'association « La Murataise » qui regroupe les Auvergnats de Paris originaires du canton de Murat. Il n'a que 22 ans lorsqu'il est reçu à tous ses examens de droit de la Faculté de Paris et sera 2 ans plus tard appelé sous les drapeaux pour effectuer son service. C'est le prélude à une carrière militaire qui lui permettra d'accomplir son

devoir et d'assouvir sa passion pour l'aviation : officier d'administration, lieutenant puis capitaine dans l'Armée de l'Air, commandant au sein du personnel navigant, lieutenant-colonel en 1945, il totalisera plus de 3.000 heures de vol avant d'être nommé, après la Libération, à la tête de la Société Nationale des Constructions Aéronautiques du Nord.

Antoine Pissavy est aussi un fervent pilote de tourisme. Il participe dans les années 30 à de nombreux rallyes nationaux et internationaux et fait aménager à Chavagnac un petit aérodrome privé, au lieu-dit « Font-de-l'Ase », grâce auquel il pourra, par la voie des airs, rendre visite à ses parents en provoquant à

chaque fois un petit événement local. Il aime aussi les défis : avec Lucien Cornet (un autre Cantalien) s'ils échouent à battre le record de vitesse entre Paris et Tokyo, aux commandes d'un « Percival Vega Gull A 32 », les 2 compères atterrissent au Bourget le 6 avril 1937 en améliorant de 11 heures le temps de vol du parcours Saïgon-Paris, en avion de tourisme, établi par Maryse Hilsz, une des pionnières de l'aviation française. C'est à bord de ce même appareil, cette même année, que le dimanche 25 juillet il survole Murat, lors d'une grande fête touristique, en inondant le défilé des chars fleuris

d'une nuée de fleurs et de papiers multicolores. Autre témoignage de son attachement à sa terre natale, Il créera, et dotera de prix, lors des fêtes de Pentecôte de 1938, la première Coupe aéronautique d'Auvergne.

Il semble que les amoureux du ciel de la même génération que lui soient le plus souvent condamnés à une vie intense mais brève : Jean Mermoz (né en 1901) s'abîme dans les flots au large de Dakar à 35 ans, Antoine de Saint-Exupéry (né en 1900) disparaît en mer à 44 ans au cours d'une ultime mission, Maryse Hilsz (aussi née en 1901), capitaine de liaison au ministère de l'Air, meurt aux commandes de son avion à 45 ans. Antoine Pissavy, « l'aviateur », cloué au sol par la maladie, s'éteint dans sa maison de Murat à 49 ans et 5 jours.